

# **Projet d'établissement**

## **2023 – 2027**

# **Lycée Camille CLAUDEL**

Voté en CA le 29 juin 2023

### Cadre réglementaire

*Instauré par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. En vertu du principe d'autonomie des EPLE, il exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires et acteurs de la communauté scolaire, il est adopté par le Conseil d'administration.*

*Conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, il peut notamment prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques.*

### Contexte local

*Le nouveau projet d'établissement du Lycée Camille Claudel est le fruit d'un diagnostic partagé et le résultat d'une démarche collective. Il donne un cadre et un sens à l'ensemble des actions qui sont déployées au sein de l'établissement à partir des besoins identifiés et des ambitions revendiqués.*

*Le projet est conforme aux orientations nationales et académiques. Il peut faire l'objet de modifications ou d'ajouts pour en améliorer ou actualiser les modalités d'actions et les choix pédagogiques et éducatifs proposés. Prenant appui sur les valeurs de la République, il rend compte de la volonté de la communauté scolaire de s'investir collectivement vers l'innovation, l'excellence et l'ambition dans un cadre bienveillant.*

# Présentation

Le lycée Camille Claudel est un lycée général et technologique avec deux filières technologiques : STI2D et STMG.

Situé à 38 km au nord-ouest de Nantes, il accueille une population rurale.

L'effectif, en baisse depuis l'ouverture du lycée voisin de Nort-sur-Erdre en 2020, est actuellement de 920 élèves répartis dans 29 divisions.

L'autoévaluation menée en 2022 a montré que l'établissement disposait d'atouts indéniables :

- Des équipes investies et soucieuses de la réussite des élèves,
- Un climat scolaire apaisé,
- Une image positive et une confiance installée dans les acteurs du lycée,
- Des relations constructives avec les parents d'élèves,
- Des partenariats locaux bien implantés.

À l'inverse, des freins sont également perçus :

- L'absence ou quasi-absence d'offres de formation en voie professionnelle sur le territoire qui explique l'arrivée en 2<sup>nd</sup>e d'élèves en grande difficulté,
- Un éloignement géographique des centres culturels et artistiques. La distance est d'autant plus problématique que la commune de Blain n'a pas de gare,
- Des élèves qui, en raison de barrières psychologiques ou socio-économiques manquent parfois d'ambition dans leur choix d'orientation,
- Un cadre architectural pas toujours adapté aux besoins, notamment pour la demi-pension.

L'autoévaluation a également mis en évidence qu'il faisait « bon vivre » au lycée Camille Claudel. Pour autant, le stress et le mal-être des élèves sont identifiés comme des phénomènes importants, dont les causes majoritairement exogènes à l'établissement altèrent la scolarité d'un nombre non négligeable d'entre eux.

## **Le projet d'établissement en 5 axes :**

- ❖ **Favoriser la réussite,**
- ❖ **Favoriser l'ambition,**
- ❖ **Favoriser l'engagement,**
- ❖ **Favoriser l'ouverture,**
- ❖ **Favoriser le bien vivre.**

## **Axe n° 1 : Favoriser la réussite**

*Mission : mieux accompagner les élèves en reconnaissant la diversité des excellences et en portant une attention particulière sur ceux qui en ont le plus besoin*

### ➤ **Objectif 1.1 : Développer des pratiques pédagogiques communes**

- En mettant en place une évaluation réfléchie dans le cadre du projet d'évaluation,
- En mettant en place des évaluations communes (ex. : examen blanc) et des évaluations par compétences,
- En favorisant la pratique de l'oral dans le cadre de la préparation du grand oral,
- En mettant en activité les élèves et en facilitant les travaux de groupe,
- En menant des projets interdisciplinaires,
- En renforçant la concertation au sein des équipes pédagogiques et disciplinaires,
- En faisant du jour de rentrée en 2<sup>nd</sup>e un temps d'intégration.

### ➤ **Objectif 1.2 : Développer des pratiques pédagogiques répondant à la diversité et à l'hétérogénéité des élèves**

- En optimisant l'accompagnement personnalisé AP (aides méthodologiques, aides ciblées,...) dans les compétences fondamentales,
- En facilitant, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, l'articulation des PAP PPRE, PAI avec les attendus institutionnels et la nécessité de l'inclusion.

### ➤ **Objectif 1.3 : Mieux préparer les élèves à la maîtrise des compétences attendues en fin de Terminale**

- En favorisant les situations d'autonomie dans les apprentissages,
- En privilégiant la démarche d'investigation dans les séances,
- En favorisant l'utilisation des TICE comme support d'apprentissage (PIX) et en encourageant l'utilisation des ordinateurs distribués par le conseil régional.

### ➤ **Objectif 1.4 : Renforcer la liaison avec les collèges du secteur**

- En favorisant la concertation entre enseignants collèges et lycée,
- En informant clairement des attendus au lycée pour une orientation réussie et en organisant des mini stages de découverte,
- En préparant en amont l'arrivée des futurs élèves de 2<sup>nd</sup>e avec des besoins pédagogiques et éducatifs spécifiques.

### ➤ **Objectif 1.5 : Maintenir l'implication des équipes éducatives dans la dynamique de réussite**

- En réaffirmant le rôle des CPE, de l'infirmière et des PSYEN, dans la prise en charge personnalisée des besoins des élèves, dans les contacts avec les familles et dans la liaison avec les équipes enseignantes,
- En maintenant un climat scolaire apaisé,
- En faisant des assistants d'éducation des personnes ressources dans le processus d'apprentissage et dans la transmission des valeurs,

## Axe n° 2 Favoriser l'ambition

*Mission : valoriser les talents et susciter l'envie en dépassant les freins psychologiques et socio-économiques*

- **Objectif 2.1 : Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du parcours avenir**
  - En organisant des échanges entre élèves de première et de Terminale et ceux de 2<sup>nde</sup> (présentation des filières de la voie technologique et des spécialités de la voie générale),
  - En favorisant la pratique des entretiens individuels avec le professeur principal, le PSY EN et/ou la direction,
  - En inscrivant les séances d'ap comme espace de réflexion et de préparation à l'orientation,
  - En accompagnant les élèves (et les familles) dans la procédure Parcoursup,
  - En développant la pratique des mini stages et des stages en 2<sup>nde</sup> pour permettre une meilleure intégration dans les filières technologiques et professionnelles,
  - En organisant un forum des métiers,
  - En améliorant le processus de réorientation en seconde avec l'outil FOQUALE.
- **Objectif 2.2 : Renforcer les liens avec l'enseignement supérieur**
  - En organisant des rencontres avec d'anciens élèves étudiants,
  - En organisant des rencontres avec des enseignants du supérieur,
  - En facilitant la participation des élèves à des salons ou à des portes ouvertes,
  - En participant à la semaine de découverte des filières à l'université,
  - En développant des partenariats (maintien de partenaires historiques ou sollicitation de nouveaux partenaires en fonction des nouveaux besoins identifiés),
  - En améliorant la connaissance partagée du devenir des élèves. Transmission aux équipes pédagogiques des vœux Parcoursup obtenus, des suivis de cohortes,
  - En généralisant la formation des professeurs principaux sur la connaissance des filières postbac.
- **Objectif 2.3 : Lutter contre les déterminismes sociaux**
  - En gardant une vigilance particulière sur les élèves issus de milieux défavorisés (boursiers),
  - En renforçant le dispositif des cordées de la réussite,
  - En veillant à ce que l'information sur la connaissance des filières soit connue de tous,
  - En travaillant sur la confiance en soi pour s'autoriser à demander une filière sélective.
- **Objectif 2.4 : Travailler sur les stéréotypes de genre et les représentations sexuées des filières et des métiers**
  - En enrichissant l'information sur les filières scientifiques et industrielles,
  - En veillant à l'égalité filles – garçons.

## **Axe n° 3 : Favoriser l'engagement**

*Mission : développer le sens de l'initiative, encourager l'innovation et la créativité pour faire vivre la démocratie lycéenne*

- **Objectif 3.1 : Faire des élèves des acteurs de leur scolarité**
  - En favorisant les initiatives lycéennes,
  - En incitant les élèves à s'impliquer dans les instances de concertation,
  - En valorisant les actions du CVL, du CESCE et de la MDL,
  - En soutenant matériellement les clubs, les projets et en assurant leur communication.
  - En favorisant l'oralité (prise de parole, débats,...) et en confrontant les idées.
- **Objectif 3.2 : Former des citoyens responsables et engagés**
  - En éduquant aux valeurs de la République,
  - En assurant la formation des délégués élèves,
  - En favorisant les espaces d'expression et les temps d'échange (débat, ateliers thématiques,...),
  - En développant les possibilités de coopération, de tutorat et de mentorat,
  - En encourageant la participation au service national universel SNU,
  - En encourageant le passage du PSC 1,
  - En favorisant les partenariats (ex. : rallye des délégués avec la mairie de Blain),
  - En enrichissant les liens avec l'institut médico-éducatif (IME) de Blain,
  - En veillant au respect des règles de sécurité et du plan Vigipirate (PPMS).
- **Objectif 3.3 : Engager le lycée dans un processus de labellisation E3D**
  - En faisant des éco délégués des partenaires privilégiés,
  - En engageant une réflexion approfondie sur le développement durable au sein des instances de concertation (CESCE, CVL, conseil pédagogique,...),
  - En rappelant les impératifs de la sobriété énergétique et en veillant au respect des écogestes,
  - En luttant contre le gaspillage et en favorisant une approche raisonnée et durable des achats du lycée (consommation et investissements).
- **Objectif 3.4 : Faire vivre le dialogue au sein de la communauté éducative**
  - En impliquant tous les personnels,
  - En incitant les parents à rejoindre les instances de concertation et à s'engager dans la représentativité,
  - En facilitant les initiatives de parents d'élèves, porteurs de projets (ex. : forum des métiers),
  - En explicitant le « fonctionnement d'établissement » lors de l'accueil des parents d'élèves (inscription, Parcoursup,...),
  - En facilitant l'appropriation et l'engagement des élèves dans la gestion du site Internet.

## **Axe n° 4 : Favoriser l'ouverture**

*Mission : développer des partenariats et renforcer la communication pour susciter des curiosités et favoriser les mobilités*

### ➤ **Objectif 4.1 : Renforcer les liens avec le monde artistique et culturel dans le cadre du parcours**

#### **d'éducation artistique et culturelle (PEAC)**

- En allant à la rencontre du spectacle vivant et en favorisant les voyages et sorties,
- En accueillant des artistes et des œuvres au lycée (expo peinture, écrivain dans le cadre du prix lire élire,...),
- En systématisant les partenariats institutionnels (théâtre, cinéma,...), locaux, départementaux ou régionaux,
- En organisant des projets culturels transdisciplinaires,
- En faisant du Pass culture un véritable outil de démocratisation culturelle.

### ➤ **Objectif 4.2 : renforcer la découverte des cultures étrangères**

- En favorisant l'accueil d'élèves étrangers,
- En faisant vivre une section européenne anglais,
- En poursuivant les voyages linguistiques,
- En développant des partenariats avec des établissements jumelés.

### ➤ **Objectif 4.3 : Optimiser la communication interne et externe**

- En actualisant régulièrement le site Internet,
- En développant les outils de communication interne : prompteurs, sonorisation, panneaux d'affichage,...
- En veillant à une utilisation cohérente des outils Elyco et Pronote et à l'harmonisation de leur usage.

## **Axe n° 5 : Favoriser le bien vivre**

*Mission : installer un environnement scolaire serein et accueillir les élèves avec bienveillance*

### ➤ **Objectif 5.1 : Maintenir un climat scolaire apaisé**

- En poursuivant la politique de dialogue au sein de la communauté éducative,
- En rappelant les droits et les devoirs de chacun et le respect mutuel de tous,
- En valorisant le travail et l'implication des élèves,
- En favorisant la maîtrise des compétences psychosociales,
- En maintenant l'implication des élèves dans la pratique sportive et en valorisant l'UNSS,
- En amplifiant le sentiment d'appartenance au lycée.

### ➤ **Objectif 5.2 : garantir les droits de tous**

- En veillant au respect de chacun et à l'égalité de dignité de tous,
- En poursuivant la politique de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement,
- En sensibilisant à l'acceptation des différences et en promouvant la tolérance,
- En luttant systématiquement contre les propos et les attitudes racistes, sexistes et discriminantes.

### ➤ **Objectif 5.3 : prévenir et accompagner les situations de mal-être et/ou de décrochage**

- En engageant une réflexion approfondie sur les mécanismes de la persévérance scolaire,
- En instaurant un climat de confiance favorable à une écoute active (infirmière, CPE, AED, PSYEN, professeur principal, professeur, direction),
- En effectuant une veille partagée des indicateurs du mal-être : absentéisme, repli sur soi, baisse des notes,...
- En prenant appui sur les préconisations du corps médical (ex. : EDT aménagé),
- En renforçant la logique collaborative avec des partenaires extérieurs (MDA de Blain, centre socioculturel tempo, sophrologue,...).

### ➤ **Objectif 5.4 : assurer des conditions matérielles d'accueil optimales**

- En optimisant l'aménagement des espaces de travail et de détente,
- En créant un espace de rencontre pour les entretiens,
- En repensant l'aménagement de la mdl.

### ➤ **Objectif 5.5 : poursuivre et amplifier une politique de santé, sanitaire et sociale ambitieuse**

- En garantissant un cadre sanitaire sécurisant,
- En luttant contre la grande pauvreté et l'exclusion,
- En menant une politique d'éducation à la sexualité, à l'hygiène, à la diététique, à la sécurité routière,...
- En menant une politique de lutte contre les addictions et les conduites à risques,
- En menant une politique de respect et d'estime de soi et des autres.